

Société des Artistes Orléanais

RÈGLEMENT DU 119^e SALON

119^e salon des Artistes Orléanais 2026

du 10 octobre au 1^{er} novembre

B U L L E T I N D ' I N S C R I P T I O N
Exposition de Peintures – Sculptures – Gravures – Céramiques

À remplir en lettres capitales et à retourner à :

Société des Artistes Orléanais - 24, rue Vandeborgue de Villiers - 45100 Orléans.

et par mail : contact@artistes-orleanais.com

PEINTRE

GRAVEUR

SCULPTEUR

CÉRAMISTE

Nom : Prénom : Pseudo :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Portable :

Courriel : Site Web :

N° SIRET (obligatoire) :

Adresse mail à la fin du catalogue : OUI – NON (rayez la mention inutile)

Adhérent de l'ADAGP : OUI ☐ NON ☐ numéro d'adhérent :

Pour les moins de 40 ans, date de naissance : / /

SOCIÉTAIRE ☐

NON SOCIÉTAIRE ☐

ÉTUDIANT ☐

Titre des œuvres (entourer P pour peinture, S pour sculpture, G pour gravure ou C pour céramique)	Matière ou technique		Format (cm) H X L	Valeur (€)
1		P S G C		
2		P S G C		
3		P S G C		

Le soussigné ayant pris connaissance du règlement général, déclare en accepter intégralement les dispositions et accepte de participer aux prix attribués par les partenaires du salon.

Faire précéder votre signature de la mention "Lu et approuvé".

Date :

Signature :